



COMMUNE DE
MONTREUX



Rapport de gestion 2012

Editorial de la Municipalité

2012 a été une année toute particulière pour Montreux: celle des 50 ans de la création de la Commune, en 1962, suite à la fusion du Châtelard et des Planches. L'occasion de se pencher sur notre histoire – certes bien jeune – même si la paroisse et la station touristique de Montreux étaient établies depuis bien plus longtemps. Et le bonheur de fêter ensemble, toutes couches de la population, tous quartiers et villages confondus, au travers de trois jours de rencontres, de découvertes et d'animations diverses, avec au final un grand cortège démontrant le dynamisme et l'activité de nombre des associations et acteurs montreu-siens. Un grand merci encore à eux et à l'Association «50 ans Montreux» qui s'est chargée de toute l'organisation.

Sur le plan politique aussi, 2012 s'est illustrée comme une année active. La Municipalité a commencé à concrétiser son programme de législature grâce à l'acceptation par le

Conseil communal de diverses propositions, comme par exemple, la réorganisation des établissements scolaires, le développement de l'accueil parascolaire, le lancement de l'opération «Duplo» visant à améliorer l'accueil et l'accessibilité de l'administration communale tout en renforçant les synergies entre les services, la mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable lors de certaines des grandes manifestations ou encore le renforcement du dialogue avec le Conseil communal et l'ensemble des partenaires de la Commune. Ces projets, ainsi que bien d'autres initiés précédemment, sont abordés dans les pages suivantes. La Municipalité remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré à ses côtés pour le développement de la qualité de vie à Montreux: Conseil-lères et Conseillers commu-naux, collaboratrices et colla-borateurs de l'administration communale, entreprises, par-tenaires, communes voisines et autres autorités. ■

Edité par la Municipalité de Montreux, mars 2013

Impression I-Press, Montreux

Graphisme Macgraph, Puidoux

Images Aquarelle: Marc-André Genevey
Image de synthèse P+R Chailly: Luscher Architectes SA
Autres photos: Commune de Montreux

Tirage 15000 exemplaires

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Changement et transversalité

L'Administration générale a vécu un changement en profondeur en 2012: d'abord, à tout seigneur tout honneur, changement de syndic. Certes, son entrée en fonction date de juillet 2011, mais elle a trouvé son plein effet en 2012, apportant d'autres priorités, d'autres objectifs, une autre manière d'aborder les choses, ainsi que des manifestations et une grande ouverture sur l'international.

Puis changement de secrétaire municipal en juillet 2012, après le départ à la retraite de M. Ch. C. Riolo. Dans le cahier des charges de la nouvelle secrétaire municipale figure une mission inédite: celle de faire de l'administration générale un service véritablement transversal, conformément à l'objectif fixé par la Municipalité dans son programme de législature 2011-2016.

La transversalité, c'est le décloisonnement à tous les niveaux d'une entreprise, c'est un état d'esprit à développer au quotidien pour rationaliser les tâches et réduire les coûts. Pour l'administration générale, privilégier une approche orientée «clients» signifie se mettre à la disposition des autres services de l'administration, aussi bien que du Conseil communal, du public et des médias.

Autre dossier important, la préparation d'un guichet convivial et accueillant pour le public, avec entrée directement sur la Grand'Rue 73. Le tout dans le cadre de «l'opération DUPLO», dont l'objectif est de rationaliser l'organisation des services et d'offrir un meilleur accueil à la population en attendant le projet de bâtiment administratif derrière la gare de Montreux (projet «ex-Held»). La configuration des guichets de l'Office de la population, à l'avenue des Alpes 22, bénéficie également d'une amélioration.

Une telle réorganisation, avec les chamboulements et déménagements qu'elle implique, a été une source de stress pour l'ensemble du personnel communal, qui a su pour l'occasion faire preuve de beaucoup de souplesse et d'ouverture d'esprit.

Le départ de Mme Evelyne Lüthi qui, après 22 ans aux Archives de Montreux, s'en va pour se consacrer entièrement aux Archives Hôtelières Suisses, représente un autre bouleversement du paysage montreu-sien; un beau défi pour elle, mais aussi une page qui se tourne... Et pour nous l'occasion de rappeler que Mme Lüthi a donné la place qu'elles méritent aux archives, et ce non seulement à Montreux, mais également au niveau suisse. ■

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Finances : tableaux de bord et arrêté d'imposition

Un vent nouveau souffle sur le service des finances, qui poursuit la réorganisation de ses activités dans le but d'améliorer tant les rapports avec la « clientèle » du service, que les comptes communaux. Le déménagement du service en fin d'année à l'avenue des Alpes 18 a permis un regroupement bienvenu de l'équipe sur un seul étage. La nouvelle – et jeune – équipe qui compose le service a bouclé avec succès son premier budget de même que sa première clôture d'exercice. Ces deux opérations ont fait apparaître la nécessité d'améliorer certains points. Des procédures écrites et documentées, ainsi que des tableaux de bord ont donc été mis en place pour offrir de manière plus pointue les éléments pertinents indispensables aux prises de décisions politiques.

La préparation de l'arrêté d'imposition a également constitué un dossier important en 2012. Pour permettre aux autorités politiques de déterminer le taux d'imposition en toute connaissance de cause, le service des finances a effectué une analyse des acteurs économiques de la Commune. Résultat des courses : un taux d'imposition maintenu à 66 %, avec une garantie de stabilité au cours des deux prochaines années.

Dans le cadre de l'étude liée aux risques et à leur couverture, le service des finances a entamé une analyse du portefeuille de la Commune, afin d'en optimiser les coûts. Les améliorations apportées auront un impact significatif et positif sur les comptes à

venir tout en garantissant une couverture exhaustive des risques. Il est d'ailleurs prévu d'inventorier ceux-ci de manière détaillée au sein d'un groupe de travail.

Le centre informatique a lui aussi vécu son exercice de transparence, avec tout d'abord la publication du rapport d'audit d'une société externe spécialisée, puis la mise à jour de son plan directeur.

Enfin, dans la continuité de sa recherche d'efficience, la commission consultative informatique s'est dotée d'un règlement qui en fixe le fonctionnement et les membres. A noter que les consultants ne provenant ni de l'administration, ni du pouvoir politique, apportent une expertise externe bienvenue à la commission.

Ressources Humaines : support et conseil

En 2012, c'est la mise en œuvre d'une authentique politique des ressources humaines, telle que souhaitée par la Municipalité dans son programme de législation, qui a marqué le service des RH.

La mue du service du personnel en un service des ressources humaines s'est donc confirmée, avec le renforcement du rôle de support, de conseil et de soutien aux autres services en général et aux collaborateurs en particulier. Une évolution plus nécessaire que jamais face au nombre croissant de situations complexes et de contestations liées aux conditions de travail, pourtant largement favorables. Le processus d'évaluation sys-

tématique et régulier des collaborateurs, outil aussi utile que nécessaire, a également fait l'objet d'une attention soutenue des RH, qui relèvent la meilleure qualité des évaluations, devenues beaucoup moins linéaires et verticales que par le passé.

Parallèlement, la formation et le développement, tant des collaborateurs que des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale, restent des domaines prioritaires pour l'employeur qu'est la Commune. A ce jour, l'administration communale compte 33 apprenti(e)s, dans neuf domaines professionnels différents, ainsi que 4 étudiant(e)s en maturité

professionnelle commerciale (MPC).

Enfin, Montreux, via son chargé de santé et sécurité au travail, mène une politique ciblée en la matière, allant des règles spécifiques aux métiers manuels, aux normes imposées à tous, collaborateurs administratifs compris.

L'effectif du personnel communal augmente de 11,20 équivalents plein-temps (EPT) par rapport à l'an passé, pour atteindre un total de 338 EPT. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par le déploiement de l'accueil de jour des enfants (APEMS) et la reprise des jardins d'enfants. ■

MONTREUSCOPIE

Population

	2010	2011	2012
Etablie en résidence principale*	24 884 dont 13 735 Suisses et 11 149 étrangers	25 073 dont 13 757 Suisses et 11 316 étrangers	25 253 dont 13 666 Suisses et 11 587 étrangers

*Chiffres 2012 fournis par le préposé, sous réserve de validation

Tourisme : nombre de nuitées

Genre d'établissement	2010	2011	2012
Hôtels	377 115	367 733	414 774*
Cliniques	12 972	11 534	17 439
Instituts – Ecoles	329 630	282 713	259 914*

*En raison de la reclassification sur Montreux du Lectorium et de la Fondation de Caux, les nuitées des hôtels ont augmenté en 2012 et celles des instituts ont baissé. On observe cependant une belle augmentation de nuitées hôtelières à Montreux en dehors de cette reclassification.

Centre des congrès

Type d'événement	2010	2011	2012
Conférences, assemblées et meetings	29	24	33
Evénements spéciaux	4	10	5
Congrès	12	12	10
Expositions	15	9	4
Soirées et fêtes d'entreprise	8	5	5
Spectacles, culture et variété	16	11	17
Festivals	6	6	5
Total	90	77	79

Finances

128 millions de francs de budget global, 66 de taux d'imposition, 2,9 millions d'emprunt, 18,7 millions de liquidités au 31 août 2012 (chiffres demandés à M. Gard)

Employés communaux

387 collaborateurs, dont 264 personnes à plein-temps, 123 à temps partiel, 33 apprentis.

DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT

Domaines et bâtiments : entretien du patrimoine et réorganisation

Bâtiments publics et administratifs

Pour répondre aux besoins les plus pressants accumulés par l'administration depuis de nombreuses années suite au refus en 2006 du projet d'Hôtel de Ville sur le site d'Etraz, la Municipalité a souhaité prendre des mesures transitoires en attendant que le projet de bâtiment administratif derrière la gare prenne forme. Il s'agissait d'entreprendre des mesures conservatoires urgentes sur deux bâtiments et de saisir cette opportunité pour redistribuer les services et les surfaces dans les bâtiments communaux existants. Sous le nom « d'opération DUPLO », les transformations, aménagements de mobiliers et déménagements ont débuté en novembre 2012 et se termineront au printemps 2013.

Au parking du Marché-Forum, une nouvelle loge est venue remplacer l'ancienne. Conçue en 1987 pour gérer 332 places de parc, la loge doit permettre aujourd'hui d'en gérer 1213 grâce au cumul de la gestion des parkings de la Gare, du Palace et de Cité-Centre. Située face à l'accès existant, la nouvelle loge comprend une zone protégée des véhicules qui garantit aux piétons – qu'ils soient valides ou handicapés – un accès plus sûr au guichet.

Au Marché couvert, suite à la météorologie glaciale du mois de février, une partie des bases des colonnes en fonte ont cédé et se sont fissurées sous l'effet du gel. Compte tenu de l'import-

tance des dégâts, un préavis d'urgence a été voté par le Conseil communal pour effectuer durant l'été les travaux de remplacement et de remise en état de ces embases.

Bâtiments scolaires primaires et secondaires

Une importante réorganisation des secrétariats et des directions des bâtiments scolaires sur les sites de Montreux-Est, Rambert A et Vinet a eu lieu en 2012. La Commune compte désormais deux établissements scolaires – Montreux-Est et Montreux-Ouest – chacun d'eux composé de classes primaires et secondaires. Les travaux nécessaires se sont déroulés pendant les vacances d'été. Au cours de la même période, le collège Vinet a bénéficié d'une réfection complète des couloirs et cages d'escaliers.

Lieux de culte

Le sol en mosaïque très abîmé de l'église catholique du Sacré-Cœur de Montreux, datant de 1980, a été remplacé par une chape se rapprochant du sol original de 1885 en ciment. Un chauffage au sol a en outre été intégré. Ces travaux ont également permis de renforcer la statique du bâtiment.

Installations sportives et bains publics

Au printemps 2012, profitant de la période de basses eaux de cette année bissextile, le bassin enfants des bains de Clarens a été assaini pour éviter la prolifération d'algues. Le fond du bassin a en outre été rendu horizontal afin d'améliorer la sécurité des jeunes enfants qui s'y baignent.

Les cibles de la salle de tir de la salle omnisports du Pierrier à

Clarens ont été remplacées afin de répondre aux standards et permettre l'organisation de compétitions dans le respect des normes officielles. La Fondation du Fonds du sport vaudois a participé à hauteur de 30 % au financement de ces travaux.

Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux

Le fait marquant de l'année 2012 a été l'octroi par le Conseil communal d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif. Ce préavis constitue la première tranche d'un projet global dont l'objectif est de mettre en conformité et de sécuriser les installations techniques du Centre de congrès afin d'en garantir la pérennité.

Forêts

En 2012, la convention-programme (RPT 2008-2011) conclue en 2008 pour 4 ans avec l'Office fédéral de l'environnement a touché à sa fin. Ce projet forestier permet le financement des travaux dans les forêts protectrices de la Commune. Un chantier très important de sécurisation de la voie du GoldenPass entre Sonzier et Chamby a encore pu être effectué. Les travaux ont nécessité la fermeture de la route entre Sonzier et Chamby durant une semaine. L'équipe de la section forêts au complet – constituée de treize collaborateurs, cinq apprentis et une stagiaire – une entreprise forestière privée, ainsi qu'un hélicoptère ont été engagés pour mener à bien ce chantier, entièrement pris en charge par le Canton et la Confédération.

Depuis le début du programme, 17 000 m³ de bois ont été exploités sur le territoire commu-

nal. Au plan financier, le Canton et la Confédération ont versé 1,72 million de francs, ainsi que 190 000 francs pour les tâches d'autorité publique effectuées par le chef forestier. Une nouvelle période a débuté. Elle permettra de continuer à financer l'exploitation des forêts protectrices de la Commune, avec des montants du même ordre que précédemment.

Le marché du bois de sciage, qui représente la moitié de l'exploitation dans les forêts communales, subit les effets négatifs du franc fort. Par contre, le marché du bois énergie est en pleine expansion. Ce secteur d'activité va donc être renforcé dans un futur proche, ce qui constitue un changement stratégique de l'exploitation forestière.

Vignes

La Commune de Montreux est sociétaire de la Cave Vevey-Montreux. Elle est propriétaire d'un domaine situé pour l'essentiel au pied de la colline du Châtelard, derrière le collège Rambert, au lieu-dit « es Ruffinel », ainsi qu'à Chailly entre le bourg et le chemin de la Poneyre, au lieu-dit « Rouvenaulaz ».

Traditionnellement, la Commune produit du Chasselas (environ 12 000 à 14 000 kg/an), ainsi que du Gamay (environ 4 000 à 4 500 kg/an). Il y a quelques années, un certain nombre de pieds du côté du vignoble de Ruffinel ont été rajeunis. La question de faire autre chose que du Chasselas et du Gamay s'est alors posée, l'idée étant de produire, en petite quantité, un vin haut de gamme. Le vigneron-tâcheron de la Commune et l'œnologue de la

Cave ont proposé un assemblage de quatre cépages. Le nouveau vin, nommé « l'Assemblage » a été présenté en 2012. Ce nectar de grande qualité, dont la production est limitée (2400 bouteilles pour le millésime 2010), a été mis en souscription auprès de la population montreuusienne à un prix préférentiel.

Sport: fitness en plein air et coupe du monde Inline

Activités et manifestations organisées par la Commune

De nombreuses activités sportives ont jalonné 2012. Ainsi, le stade de la Saussaz a été le théâtre de la première étape du Tour du Chablais de course à pied. Mis en place en collaboration avec la FSG Montreux, cet événement a réuni 811 coureurs sur un parcours de 8 km. Dans le cadre de « La Suisse bouge », 773 personnes se sont élancées le 3 mai sur le parcours de 5 km entre la Place du Marché et le Port du Clarens, ce qui représente 961 heures d'activité sportive et 3875 km. De mai à septembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept d'Urban Training est gratuit et ouvert à tous. Du 12 au 17 juillet, une délégation de jeunes sportifs issus des clubs de la Commune a participé aux Jeux internationaux des écoliers en Corée du Sud. Deux nouvelles disciplines sont venues enrichir le second semestre du sport scolaire facultatif: l'escrime et le handball. Enfin, la réception des sportives et sportifs méritants a réuni près de 400 personnes à la salle omnisports du Pierrier le 6 novembre pour la remise des médailles aux 134 nominés.

Manifestations soutenues par la Commune

La Commune a apporté son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. En plus des manifestations récurrentes, signalons les nouveautés apparues en 2012: la coupe du monde de descente inline organisée du 17 au 19 août au Vallon de Villard, avec la participation des meilleurs spécialistes mondiaux de la discipline; le Défi – Trophée des entreprises, une épreuve multisports en relais au cours de laquelle 22 équipes se sont affrontées du 6 au 8 septembre; le Cross du Cubly, une course à pied populaire pour adultes et enfants organisée au départ des Avants le 16 septembre.

Energie: deux « premières » pour sensibiliser la population

Plusieurs manifestations sur les thèmes de l'énergie et du développement durable ont eu lieu en 2012, dont deux premières pour Montreux. Ainsi, une bourse aux vélos d'occasion a été organisée le samedi 28 avril sous le Marché couvert avec le concours de l'association PRO VELO Riviera. Sur les 93 bicyclettes proposées aux acheteurs, plus de 70 ont trouvé acquéreur. En parallèle, le public avait la possibilité de tester des vélos électriques. Une quarantaine de personnes ont saisi l'occasion pour faire un essai.

Cette manifestation ayant rencontré un beau succès, une nouvelle édition devrait être organisée au printemps 2013. Autre nouveauté, la première soirée du film sur l'énergie le vendredi

11 mai. Organisée conjointement avec le Festival International du Film sur l'Energie et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, la manifestation a réuni plus de 330 invités. Au programme figurait également une conférence

sur les perspectives de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables en Suisse. Au vu du grand intérêt suscité par cet événement, il est envisagé de le reconduire tous les deux ans. ■

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE

Jardins d'enfants pour les petits et accueil de midi pour les écoliers

Un jardin d'enfants est un lieu de garde collectif destiné aux enfants d'âge préscolaire, c'est-à-dire de 2 ans à 5 ans. L'enfant y découvre la vie en collectivité et se prépare en douceur à entrer au cycle initial de la scolarité obligatoire. Ce n'est ni une crèche, ni une garderie et les activités qui s'y déroulent font l'objet d'un projet pédagogique: les jeunes pensionnaires sont encadrés par des professionnels qui leur proposent des jeux, du bricolage, du dessin, de la peinture, des histoires, ou encore de la gymnastique.

A partir du 1^{er} mai 2011, suite à la dissolution de l'association qui les chapeautait, la Commune de Montreux a repris la gestion et l'exploitation de quatre jardins d'enfants. Dès lors, les dix éducatrices et aide-éducatrices de la Trotinette à Clarens, la Souricette à Chernex, la Ribambelle à Montreux et la Bergerette à Glion ont rejoint l'effectif du personnel communal. Les jardins d'enfants sont ouverts de 8 heures à midi du lundi au vendredi et offrent 60 places d'accueil, sur les com-

munes de Montreux et Veytaux. Les parents paient un tarif unique de 16 francs par matinée. Les jardins d'enfants sont intégrés au Réseau enfance Montreux et environs qui perçoit une subvention pour l'accueil d'urgence de la part de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

Depuis la rentrée scolaire 2011 trois lieux d'accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS) permettent, à Chailly, Chernex et Veytaux d'accueillir pour le repas de midi les élèves dont les parents travaillent. En juin 2012, le Conseil communal acceptait de renforcer cet accueil et de l'étendre à Montreux-centre avec une structure située dans le collège Etraz. Les besoins y sont importants puisqu'en moyenne plus de 30 enfants fréquentent quotidiennement l'endroit. Plus de 100 places d'accueil ont ainsi été créées depuis l'été 2011. Les tarifs de l'accueil de midi sont fixés en fonction du revenu des parents. ■

ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME

Fête populaire et colloque en l'honneur des 50 ans de Montreux

L'un des événements majeurs en 2012 a bien sûr été la grande fête des 50 ans de la Commune actuelle. On estime à environ 30 000 le nombre de personnes qui ont participé aux festivités du 21 au 23 septembre. Dont 20 000 ont applaudi le cortège du dimanche après-midi qui a terminé en apothéose ce week-end de célébration au programme varié : concerts et spectacles de toutes sortes, démonstrations sportives, stands d'exposition, portes ouvertes au Centre des congrès, activités au Musée, cérémonie œcuménique, etc. Au-delà de la satisfaction d'une fête chaleureuse, conviviale et décontractée, c'est la nombreuse et riche participation des sociétés locales et des villages qui a réjoui les autorités et le comité d'organisation. Le fort sentiment d'appartenance des habitants à leur Commune s'est révélé comme une évidence lors de la célébration des 50 ans. Que ce soit dans les stands ou dans le cortège, sur scène ou sur l'eau, les villages, les associations, les politiques et la population se sont réunis autour d'un projet commun pour porter haut et fort leur bonheur de vivre à Montreux.

L'ensemble de la manifestation était placé sous le signe du développement durable. Des milliers d'assiettes et de gobelets recyclables ont été rapportés à la consigne. Le nettoyage de cette vaisselle a été assuré par Caritas, donnant ainsi du travail à des personnes sans emploi. Grâce à ce concept, la manifestation a généré douze fois

moins de déchets qu'une manifestation de même type. Enfin, la gratuité des transports, offerte aux habitants de la Commune le dimanche, a incité les participants montreuviens à se rendre à la fête en bus ou en train plutôt qu'en voiture.

Toujours dans le cadre des 50 ans de Montreux, un colloque sur les fusions de communes a été organisé le 22 novembre. Réunis au Centre des congrès, quelque 140 invités ont assisté à des présentations et participé à des discussions autour de ce sujet d'actualité. N'oublions pas que la fusion des communes du Châtelard et des Planches, à l'origine de la Commune actuelle de Montreux, reste à ce jour la plus grande fusion du Canton de Vaud. L'objectif de cette journée n'était pas de se prononcer sur la pertinence d'une fusion sur la Riviera – une étude spécifique à cette problématique est en cours – mais elle a permis de prendre connaissance des nombreux enjeux d'une telle fusion et de partager les expériences menées dans d'autres cantons. ■

URBANISME ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Service des travaux : un parking d'échange « P+R » à Chailly – La Foge

La Municipalité de Montreux prévoit de construire un parking d'échange de 345 places sur deux niveaux au lieu-dit « Chailly-La Foge », en bordure de l'autoroute A9. Ce projet entre dans le cadre du Plan Directeur Communal (1998-2000) qui préconise, entre autres mesures liées au stationnement, la création de parkings d'échange « P+R » en périphérie de la zone urbaine. De par sa situation, le secteur de Chailly est particulièrement concerné. Le projet retenu sur les six dossiers de candidats invités à participer au concours est celui du groupement Luscher Architecte SA. Le lauréat s'est démarqué par une construction bien intégrée au site, simple mais marquante, avec une forme cylindrique inspirée par le réseau des circulations sur les échangeurs routiers. Les circulations et le concept de parcage sont aussi simples qu'efficaces. Le projet comporte un potentiel d'extension et tient compte des aspects énergétiques et de développement durable. Enfin, autre atout et non des moindres, il est le moins cher des six. L'ensemble des projets a fait l'objet d'une exposition présentée au public le 26 mars.

La mise en place d'un parking « P+R » doit être accompagnée de plusieurs autres mesures pour pouvoir assurer son efficacité et au final son succès. Une étude des circulations a donc été mandatée pour ajuster le réseau routier, tenir compte des lignes VMCV et rassembler effi-

cacement les nouveaux arrêts de bus. Les nouveaux aménagements devront être finalisés en 2013. Ce parking est idéalement situé pour endiguer le flot de véhicules arrivant de l'autoroute aux heures de pointe et durant les grandes manifestations. Pour assurer une desserte optimale jusqu'au centre-ville, les fréquences des lignes VMCV seront revues. La construction du parking pourrait débuter au 2^e semestre 2014 pour une mise en service à fin 2015.

Service de l'urbanisme : un quartier modèle aux Grands Prés

Le site des Grands Prés à Baugy, situé en bordure de la route de Chailly, a été retenu par la Municipalité dans le cadre « d'Europas 2010 », un concours d'architecture européen pour jeunes architectes. D'une surface d'environ 2,5 hectares, le secteur appartient à la Commune de Montreux et abritera un quartier d'habitation « modèle » avec une forte dimension communautaire.

Le lauréat du concours est le projet « *synapsiedlung* » du bureau italien LRA architectes. L'ensemble est d'une grande qualité architecturale et s'inscrit avec intelligence dans le paysage en restant à l'échelle du village voisin de Chailly. L'avant-projet prévoit la réalisation de onze bâtiments de 3 à 4 niveaux positionnés autour de places créant un espace public vivant et de qualité. L'ensemble des bâtiments totalise une surface habitable de 17 000 m², dont 15 000 sont affectés au logement, le solde étant destiné aux activités tertiaires : crèche-garderie, locaux communautaires, etc.

SÉCURITÉ, MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

Sont prévus 92 appartements de 2 à 5 pièces, pouvant accueillir environ 200 habitants, une quinzaine d'emplois et la possibilité d'accueillir une soixantaine d'enfants en crèche-garderie.

Quant au stationnement, le quartier comptera trois poches de parking souterrain pouvant accueillir au total 176 voitures et 138 deux-roues. En outre, 19 places de parc seront mises à disposition en surface.

Le projet vise à créer une nouvelle forme de logements qui s'organisent autour d'espaces communs de liaison. Les rez-de-chaussée des bâtiments sont configurés en osmose avec les prolongements extérieurs. Ces espaces ouverts, qui peuvent prendre la forme de zones de repos ou de rencontre, de places de jeux, de jardins etc., sont reliés par des chemins piétonniers pour encourager la mobilité douce.

Tous les logements utilisent des technologies nouvelles pour réduire la consommation d'énergie : chauffage centralisé à énergie renouvelable, recueil des eaux de pluie, ventilation naturelle des immeubles, toitures végétalisées, voire installations de capteurs solaires sont autant de mesures préconisées pour la poursuite des études du projet définitif. ■

Voirie : protection de la nature et des biotopes

Démolir ou reconstruire ? La question se posait pour le muret aval du chemin de Solar, entre Sonzier et les Avants. Ce mur en pierres sèches long de quarante mètres était particulièrement dégradé, avec de nombreuses pierres en équilibre instable ou manquantes. Ces pierres pouvaient rouler sur le chemin ou en aval et provoquer des accidents. Face aux nombreux atouts écologiques que représentent les murs en pierres sèches, la reconstruction s'est imposée comme une évidence. En effet, les murs en pierres sèches enrichissent les paysages ruraux et protègent de l'érosion dans les fortes pentes. Ils présentent une structure adaptable et insensible au gel, à la différence des murs maçonnés et du béton. En outre, les murs en pierres sèches forment un réseau biologique favorable à la faune et à la flore. Dans ces biotopes secs, comparables aux pierriers et éboulis, les conditions de vie sont extrêmes : faible disponibilité en eau et forte exposition au soleil. La sélection des organismes est sévère. Les plantes pionnières, les algues, lichens et mousses, sont les premières à s'implanter et permettent l'installation des plantes supérieures. Ces dernières se glissent dans les cavités des parois et sur le faîte du mur. Enfin, les murs servent également de refuge permanent ou temporaire à de nombreux petits animaux : lézards, orvets, petits oiseaux, insectes, etc. Le muret a donc été réparé par l'équipe de maçons de la Commune en collaboration avec un spécialiste de ce genre d'ouvrage.

Espaces verts : plantes et insectes à l'honneur

Deux ruches ont été installées à l'essai au cimetière. Une ruche s'est bien développée, alors que dans la seconde, le développement a été ralenti car il a fallu élever une nouvelle reine, la première ayant disparu. Il n'y a pas eu de récolte de miel en 2012. Les abeilles sont nourries au sirop afin qu'elles puissent passer l'hiver dans de bonnes conditions. Ces ruches sont discrètes et peu de remarques ont été faites par les usagers du cimetière. Aucune piqûre n'est à déplorer...

Les hérissons ont également eu droit à un habitat créé de toutes pièces à leur intention. Les branches de châtaigniers entassées dans ce but entre des piquets d'acacia ont parfaitement rempli leur office. Le « tas de bois » mesure six mètres de long pour 1,20 m de haut et 1,5 m de large. Son premier habitant a été photographié le 16 juillet.

Quant aux insectes en tous genres, ils ont carrément été invités à l'hôtel. Dès le début de l'année, les jardiniers ont confectionné avec le bois communal puis installé deux « hôtels à insectes » au cimetière de Clarens, l'un derrière la morgue et l'autre dans l'angle à l'extrême ouest. Avec succès, puisque de nombreux insectes y ont pris place, notamment des guêpes maçonnaires qui ont colonisé les branches de bouleau insérées dans le dispositif. Ces hôtels ont suscité beaucoup d'intérêt, notamment de la part des enseignants et de leurs élèves.

Les pelouses des cimetières de Montreux, à savoir Clarens, Troches et Glion, vont se transformer en prairies naturelles et fleuries. Foin des cultures intensives, place aux méthodes de culture naturelles ! Afin d'augmenter le fleurissement, les jardiniers communaux ont privilégié les plantes indigènes : vipérines, reines-marguerites, bugles rampants et sauges des prés. Les surfaces des prairies naturelles représentent 900 m² pour Clarens, 1100 m² pour Troches et 300 m² pour Glion. Dans le même ordre d'esprit, les jardiniers ont depuis le début de l'année remplacé les engrais chimiques par des engrais organiques.

Enfin, pour l'anecdote, la Commune a reçu un soutien inattendu dans sa lutte contre les corneilles, celui d'un hibou grand-duc. La présence de ce rapace nocturne contribue à gérer les colonies de corneilles. ■

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Formation pour les interventions dans des tunnels ou des parkings

L'Office fédéral des routes a confié un mandat de formation à l'International Fire Academy pour former les pompiers qui interviennent sur l'ensemble des infrastructures souterraines des routes nationales, comme les tunnels ou les parkings. Le but est de garantir une sécurité optimale des usagers. Voici déjà

deux ans que les intervenants du SDIS de Montreux-Veytaux suivent cette formation spécifique d'une durée de trois jours dans les infrastructures de l'IFA, notamment à Lungern, où a été reproduite une infrastructure similaire à celle du tunnel du Gothard. A ce jour, environ la moitié de l'effectif a accompli la formation et assimilé les techniques spécifiques à ce type d'intervention: tâches et missions des équipes de reconnais-

sance, de recherche et de sauvetage ainsi que celles des équipes d'extinction.

Le SDIS de Montreux-Veytaux est directement concerné par cette formation, d'une part en raison de l'existence du tunnel de Glion et d'autre part au vu du nombre de parkings souterrains et tunnels ferroviaires que comptent les Communes de Montreux et Veytaux et dans lesquelles le service est suscep-

tible d'intervenir. Cette formation est venue s'ajouter à quelque 70 heures habituelles de formation de base. Le Commandant du SDIS de Montreux-Veytaux, le Major Fagherazzi, a par ailleurs été nommé instructeur au centre de formation de l'IFA. Des exercices in situ dans les infrastructures communales comme le parking du Marché ont complété la formation. ■

